

# Elevage bovins viande

## Incidences Economiques

### Autonomie protéique



La modification de l'assolement ou la mise en place de pratiques différentes susceptibles de renforcer l'autonomie protéique de l'élevage à des conséquences économiques sur la rentabilité de l'atelier.

Les évolutions potentielles de marge brute sur l'atelier viande sont chiffrées ci-dessous pour les différentes voies d'adaptation possibles dans deux contextes de potentialités de rendement des parcelles de maïs grain ; 83 qx correspondant à notre moyenne départementale en culture sèche et 70 qx pour des parcelles à faible potentiel. Les autres éléments de calculs sont issus des références de la Chambre d'Agriculture et précisés ci-dessous.

	Evolution de la marge brute pour la surface concernée (€/ha)	
	Rendement initial de la culture de maïs	
	83 qx	70 qx
Prairies temporaires (7 T MS)		
Pâture	+ 60	+ 260
Foin Précoce	- 110	+ 70
Ensilage	- 240	- 40
Légumineuses fourragères (8 T MS)	0	+ 200
Triticale (44 qx) et Colza (27 qx) (pressage fermier)	+ 30	+ 225
Sorgho (12 T MS)	- 90	- 70

	Evolution de la marge brute pour la surface concernée (€/ha)
Cultures dérobées	
Ensilage	+ 30
Pâture	+ 250
Cultures de Méteil récolte ensilage	+ 30
Récolte précoce des prairies en place	
Foin précoce	+ 356
Ensilage	+225
Mise en place d'un pâturage dynamique	+ 220

Au-delà de l'intérêt économique direct, l'introduction de prairies ou de cultures fourragères aura des répercussions économiques positives sur la culture de maïs qui suit et également sur la protection de l'environnement.

#### Eléments de calculs :

- Prix de vente : maïs, triticale : 150 €/T, huile 950 €/T
- Prix d'achat : tourteaux de soja:450 €/T
- Charges opérationnelles : Maïs : 750 €/ha, triticale 530 €/ha, sorgho 600 €/ha, légumineuses 700 €/ha, colza 580 €/ha + 190 € de pressage. Prairies temporaires pâturées 280 €/ha, ensilées 480 €/ha, dérobées ensilées 265 €/ha, pâturées 115 €/ha.



#### Contact et renseignements :

##### Bovin croissance

Sabine BAYLOCQ  
Justine BIEFFELH

06 07 21 08 47  
06 76 23 65 18

**Chambre d'agriculture des Landes : Pôle Elevage – 05 58 85 45 25**